



INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

Centre de Dakar
Laboratoire de Primatologie



Rapport sur la
18ème Assemblée Générale
de l'UICN,
Alliance Mondiale pour la Nature,
et la

65ème Assemblée
de la "Commission de Survie des Espèces"
de l'UICN,

25 novembre-5 décembre,
Perth, Australie,

par

CONSERVATION
IN A
CHANGING WORLD

Gérard GALAT et Anh GALAT-LUONG

Copyright ORSTOM

décembre 1990

SOMMAIRE

1 18EME ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN	2
INTRODUCTION	2
LES PARTICIPANTS	2
LA REPRESENTATION FRANCAISE	2
LA DELEGATION DE L'ORSTOM	2
MOTIVATIONS ET OBJECTIFS DU PRESENT RAPPORT	2
1.1 LES THEMES DE TRAVAIL	3
1.2 LES PROBLEMES D'ACTUALITE	4
LES MINES DANS LES PARCS NATIONAUX	4
L'EXPLOITATION VIABLE ET LA CONSERVATION REALISTE DES FORETS TROPICALES	5
1.3 L'ORSTOM ET L'UICN	6
LA PERCEPTION DE L'ORSTOM A L'ASSEMBLEE GENERALE	6
LA PROMOTION DE L'ORSTOM A L'ASSEMBLEE GENERALE	6
LA PERCEPTION DE L'ORSTOM A L'UICN	7
LES OBJECTIFS DE L'ORSTOM ET LES POSITIONS DE L'UICN	7
LA VALORISATION DE L'ORSTOM AU SEIN DE L'UICN	8
LA VALORISATION ET LA PROMOTION DE L'ORSTOM PAR L'UICN	8
CONCLUSION	9
PROPOSITION DE PLAN D'ACTION	9
2 65EME ASSEMBLEE DE LA "COMMISSION DE SURVIE DES ESPECES"	10
INTRODUCTION	10
2.1 LES ATELIERS	10
2.2 LES PRINCIPAUX THEMES	10
LES IDEES D'ACTUALITE	10
LES PRINCIPALES MENACES	11
LES URGENCES	11
2.3 PROJET DE CREATION D'UNE REVUE AFRICAINE FRANCOPHONE OU BILINGUE TRAITANT DES PRIMATES	11
CONCLUSION	12
3 VISITE DE CENTRES DE GESTION ET D'AMENAGEMENT DE PARCS NATIONAUX DE FORET TROPICALE HUMIDE	13
INTRODUCTION	13
3.1 STATUT DES PARCS NATIONAUX AUSTRALIENS	13
3.2 STATUT DE LA FAUNE	13
3.3 OBSERVATIONS PERSONNELLES	14
CONCLUSION	14
REMERCIEMENTS	15
4 RAPPORT FINANCIER	16
FIGURES	17

1

18EME ASSEMBLEE GENERALE DE L'UICN**INTRODUCTION*****LES PARTICIPANTS***

L'Assemblée Générale s'est déroulée du 28 novembre au 5 décembre 1990. Elle a réuni quelque 2 000 participants, dont environ de 1 500 provenant de plus de 120 pays et représentant directement des états (62), des organismes de droit public (110) et des organisations non-gouvernementales (ONG). Un certain nombre d'états membres (12) et d'organismes de droit public (23) sont menacés d'exclusion dans la mesure où ils ne seraient pas en mesure de régler leur cotisation. Il a été recommandé que des états développés entretenant des relations traditionnelles de coopération avec ces pays parrainent leur affiliation en prenant leur cotisation en charge.

LA REPRESENTATION FRANCAISE

La France était représentée par dix-huit délégués. Trois relevaient du Ministère de l'Environnement, un de celui de la Coopération et du Développement et un autre de celui des Affaires Etrangères. Les autres émanaient de divers établissements publics et organisations non-gouvernementales. Certains, par ailleurs membres de l'UICN, comme par exemple les Prs RAMADE et François DOUMENGE, respectivement membre et Président de la Commission d'Ecologie, et le Pr Jean-Claude LEFEUVRE, Délégué régional pour l'Europe de l'Ouest, ont apprécié que des Orstomiens soient au rendez-vous de l'ASSEMBLEE GENERALE.

LA DELEGATION DE L'ORSTOM

Elle était composée de quatre délégués:
M Jean-Marc THIOLLAY, Chef de la Délégation,
Mme Véronique BARRE,
et nous mêmes.

A notre arrivée, M. Delmar BLASCO, Responsable UICN du Comité d'organisation de l'Assemblée Générale, a en effet tenu à nous enregistrer comme membres de la délégation ORSTOM, malgré l'absence de lettres de créances, et bien qu'à l'origine nous ayons été invités comme membres de la Commission de Survie des Espèces et comme observateurs.

MOTIVATIONS ET OBJECTIFS DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport ne saurait donc être un compte-rendu exhaustif ou chronologique des débats et des conclusions de l'Assemblée Générale de l'UICN, rapport qu'il appartient au Chef officiel de la délégation ORSTOM de rédiger.

Peu avant notre départ, par une lettre circulaire adressée à l'ensemble des sections du Centre de Dakar, nous avons proposé à nos collègues de Dakar d'être leurs porte-parole à l'Assemblée Générale. Nous nous sommes alors rendus compte que certains d'entre eux considéraient l'UICN un peu comme une association de protection des animaux⁽¹⁾. Ils n'ont perçu qu'alors d'une part, qu'elle est avant tout la seule alliance internationale de gouvernements (et à ce titre capable d'intervenir efficacement auprès d'eux) se consacrant aux problèmes majeurs d'environnement de la planète et de gestion de ses ressources, d'autre part que ses champs d'action incluent en fait tout autant les aspects démographiques, socio-économiques (urbanisation, changements sociaux), politiques et législatifs, climatologiques et gestion des ressources de toute nature.

Dans ce double contexte, nous souhaiterions donc plutôt ici profiter de l'aspect plus informel de ce rapport pour:

- exposer notre perception personnelle de ce qu'ont été et pourraient être les relations entre l'ORSTOM et l'UICN, en particulier l'implication de l'Institut face aux problèmes de conservation et de gestion viables des ressources naturelles de la planète et sa place aux futures Assemblées générales de l'UICN;
- rapporter les points saillants des séances de travail auxquelles nous avons participé et des thèmes nous concernant plus particulièrement;
- dégager certaines nouvelles tendances;
- présenter des propositions et suggestions concrètes sur l'orientation de l'Institut dans le cadre des recommandations, - résolutions et programmes de l'Alliance.

1.1 LES THEMES DE TRAVAIL

Des séances plénières, rassemblant l'ensemble des membres, ont alterné avec des ateliers réunissant les spécialistes par disciplines ou thèmes afin de faciliter les débats, mais s'excluant les uns les autres, ceux-ci ayant lieu simultanément. En sélectionnant judicieusement les thèmes abordés et en tenant compte de l'ordre du jour par demi-journées, il nous a toutefois été possible de participer partiellement à deux ateliers chacun:

- Atelier 1: Stratégie Mondiale de la Conservation de la Diversité spécifique pour les années 1990;
- Atelier 5: Stratégies réalistes pour les forêts tropicales;
- Atelier 6: Questions critiques concernant les aires protégées;
- Atelier 7: Utilisation admissible et durable de la vie sauvage.

(1) Certaines interventions de l'Atelier «Utilisation admissible et durable de la vie sauvage» visaient au contraire à rappeler la place de l'Homme comme élément de l'écosystème et de la légitimité de ses prélèvements.

Nous ne parlerons ici que des problèmes nous ayant plus particulièrement intéressés, mais nous devons souligner que divers ateliers ont travaillé sur d'autres thèmes également en rapport avec des activités ou des disciplines de l'ORSTOM:

- Démographie humaine et pression sur les ressources;
- Conservation de l'environnement marin;
- Mise en oeuvre de la stratégie mondiale de conservation des zones humides;
- Conséquences pour l'environnement des changements à l'échelle planétaire;
- Conservation et développement durable au Sahel et dans d'autres régions arides;
- Le recours aux instruments économiques;
- La décentralisation des institutions et les rapports entre gouvernement central et autorités et populations locales;
- Le rôle des femmes et des communautés locales dans l'utilisation des ressources;
- Les mécanismes de transferts de technologies et de ressources, etc.

Certains points ont été mis en avant du fait des préoccupations particulières du pays hôte: la détérioration de la couche d'ozone, les exploitations minières dans les parcs nationaux et les candidatures au titre de membres de l'UICN d'organismes d'exploitation commerciale (Commission de forêts de Tasmanie).

La Stratégie Mondiale de la Conservation de la Diversité spécifique, le réalisme des actions à entreprendre (Plans d'action) et la notion d'utilisation et de gestion viables sont toutefois restés au centre de la plupart des débats.

Un autre point très fréquemment rappelé dans le contexte des divers problèmes abordés est celui de la conservation et l'utilisation des connaissances acquise par les populations locales dans le contexte de leur intégration aux projets implantés dans leur région.

1.2 LES PROBLEMES D'ACTUALITE

Dans ce contexte, nous avons remarqué le contraste entre les débats, en ateliers, menés par les équipes permanentes de l'UICN et les représentants des gouvernements avant tout préoccupés de réalisme dans les stratégies, et les votes de prises de décisions, en assemblée générale, très influencés par les voix des ONG, nombreuses et souvent éprises de protection totale et hostiles à tout compromis.

LES MINES DANS LES PARCS NATIONAUX

La non interdiction d'exploitations minières dans les parcs nationaux de certains états a été une découverte pour nombre d'ONG. Un vif débat a en effet suivi l'autorisation de mise en exploitation de trois mines dans trois parcs nationaux d'Australie, autorisation

approuvée par le Président du WWF. Une résolution interdisant toute exploitation minière dans les aires protégées de rang I et II a ensuite été votée.

L'EXPLOITATION VIABLE ET LA CONSERVATION REALISTE DES FORETS TROPICALES

Plusieurs interventions brèves en assemblée générale par des représentants de la Commission des forêts de Tasmanie et une communication en atelier ont présenté l'exploitation des forêts tropicales comme un «soin» nécessaire à leur conservation. Une forêt non ainsi entretenue serait condamnée à dépérir. Mesures à l'appui, démonstration a été faite que l'exploitation concourt au maintien de la diversité spécifique: les chiffres montraient même qu'en effet la diversité spécifique augmente dans les clairières dégagées peu après le début de la coupe forestière. Reconnaissant que les systèmes d'exploitation actuels conduisent au gaspillage puisque 3,5 à 5% seulement des arbres abattus sont utilisés, les 95% restants étant détruits sur place sans aucun bénéfice, l'orateur a résolu qu'il était envisageable de réduire cette proportion.

Référence a aussi été faite à une étude menée en Amérique du Sud, au Pérou, qui avait montré qu'un pour cent seulement des arbres sont indispensables aux animaux. Ces arbres n'étant précisément pas ceux qui sont prélevés lors des déboisements, ces prélèvements sont donc sans conséquence. L'étude concluait: «les réponses des animaux étant dynamiques, il en reste toujours un peu».

Il nous a paru indispensable de contrebalancer cette position classique d'exploitant forestier par des résultats issus de travaux écologiques scientifiques. Nous sommes intervenu en présentant une communication sur l'influence des prélèvements, minimes mais choisis parmi les essences les plus précieuses, effectués par les forestiers dans la forêt de Taï, Côte d'Ivoire, peu avant son érection en Parc National. Ces essences ainsi extraites proviennent dans la plupart des cas des grands émergents de la forêt, dont nous avons montré que le Colobe bai (*Colobus badius badius*) et la Diane (*Cercopithecus diana*) sont étroitement dépendants. Dans ce contexte, Le Colobe bai disparaît en premier, suivi par la Diane si l'exploitation persiste un tant soit peu. Les layons de halage ouverts pour sortir les billes coupées sont rapidement utilisés par les cultivateurs, qui défrichent sans planification ni contrôle. Les champs de riz, de café ou cacao sont alors naturellement défendus contre les pillages des Mangabés (*Cercocebus atys*). Cette espèce est très facile à chasser et est alors rapidement exterminée. Trois espèces sur sept (43%) disparaissent donc dès les premières coupes, mêmes réduites au minimum très rentable. Cette valeur rejoint les 40% environ d'espèces d'oiseaux tendant à disparaître dans les forêts asiatiques dans des conditions semblables mentionnés par J. M. THIOLLAY au cours de son intervention sur le même thème.

Ces interventions ont influencé le libellé et l'adoption de la recommandation: exploiter de préférence dans des forêts qui ont déjà été exploitées et éviter, autant que faire se peut, d'ouvrir de nouvelles exploitations en forêt primaire.

1.3 L'ORSTOM ET L'UICN

LA PERCEPTION DE L'ORSTOM A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nombre des 120 pays membres et de leurs instituts ont profité de cette réunion des représentants des Ministères de l'Environnement pour se faire mieux connaître. Des posters, des affiches illustraient les panneaux d'exposition et couvraient également les murs des salles et des couloirs. De nombreuses plaquettes, affiches et brochures étaient distribués ou disponibles sur des stands. Ces plaquettes mettaient généralement les réalisations de leurs instituts en valeur, et parfois exposaient les problèmes des pays demandeur d'aide, réalisant ainsi une sorte de marché des appels d'offres.

L'unique évocation d'une présence de l'ORSTOM dans le cadre d'un programme UICN figurait ainsi en légende d'un Panneau d'exposition portant sur les zones humides d'Afrique de l'Ouest.

LA PROMOTION DE L'ORSTOM A L'ASSEMBLEE GENERALE

Il nous semblerait particulièrement judicieux que L'ORSTOM profitât de cette vitrine internationale qu'est la réunion en un même lieu des Représentants des Ministères de l'Environnement de plus d'une centaine de Nations, dont une grande part proviennent des régions chaudes ou sont des pays en développement, pour valoriser les programmes et les interventions de l'Institut. La plupart de ces pays sont demandeurs de partenariats dans les domaines des Sciences de l'Environnement.

Informé, par exemple, des Organisations décidant d'une opération de reboisement, que l'ORSTOM peut être un partenaire de choix quant à la sélection des variétés d'arbres à planter, nous paraît un élément fondamental de la mission de l'Institut. Une prise de conscience des besoins de recours aux disciplines modernes était perceptible. Un représentant de pays africain (Kenya) a, par exemple, demandé que l'on prenne en compte, lorsqu'on aborde les problèmes de biodiversité, des découvertes liées aux biotechnologies et des possibilités du génie génétique.

Nos propositions porteraient sur les points suivants:

- Etre présent.
- Compte tenu que les quelques plaquettes «l'ORSTOM au Sénégal» que nous avons disposées sur des stands ont été immédiatement consultées et emportées:
 - Présenter une plaquette sur l'ORSTOM ou plusieurs plaquettes régionales.
 - Exposer un poster décrivant l'organigramme et les domaines d'intervention de l'Institut en mettant en valeur ceux présentant des liens avec les objectifs de l'UICN.
 - Présenter l'affiche des implantations de l'ORSTOM dans le monde montrant que l'Institut est sur le terrain.

LA PERCEPTION DE L'ORSTOM A L'UICN

La valeur de l'ORSTOM est parfaitement reconnue: l'Institut est, par exemple, cité dans «*Conserving the World's biological Diversity*» parmi les cinq institutions menant des programmes majeurs concernant la biodiversité, au même titre que la *Smithsonian Institution*, le *Missouri Botanical Garden*, la *New York Zoological Society* et le *New York Botanical Garden*. En revanche, dans certains documents de travail préliminaires à l'Assemblée Générale, l'ORSTOM soit ne figurait pas dans les listes d'instituts, bien que cité dans le texte, soit y figurait encore sous son ancien sigle.

Il ne nous a pas paru évident que l'UICN elle-même soit toujours bien informée de l'importance de la collaboration de l'ORSTOM. En juin la revue UICN «*Wetlands Programme Newsletter*» rappelle l'importance internationale de la tenue du séminaire de 1987 à MBour sans mentionner l'ORSTOM. Peu avant notre départ pour l'Assemblée Générale, nous nous sommes réunis, en présence du Représentant de l'ORSTOM au Sénégal, avec MM Patrick DUGAN, Coordonateur UICN du Programme Zones humides, Jean-Yves PIROT, le Coordonateur adjoint, et Camille POMERLEAU, représentant la Délégation régionale de l'UICN en Afrique de l'Ouest pour faire le point, limité au Sénégal, sur la participation de l'ORSTOM aux programmes parrainés par l'UICN. Cette participation a été mentionnée dans le «*Programme de l'UICN 1991-1993*» et figure sur le panneau d'exposition à l'Assemblée Générale évoqué en 1.3.1.1.

Ce travail reste à faire dans d'autres domaines et pour d'autres régions.

LES OBJECTIFS DE L'ORSTOM ET LES POSITIONS DE L'UICN

Pourtant, l'examen des programmes de l'ORSTOM montre que l'engagement de l'Institut va bien au-delà des quelques programmes menés en collaboration avec l'Alliance et de ceux concernant des aires protégées ou s'y déroulant. Les définitions et conclusions énoncées lors du Projet d'Etablissement de l'ORSTOM l'ont bien rappelé. Concernant la politique générale de l'Institut, le Président du Conseil d'administration a bien rappelé que «la recherche de l'ORSTOM doit être en phase avec la demande internationale», sachant que les préoccupations concernent les «problèmes de développement et de gestion de l'environnement».

La première ligne d'action du PEO présenté par le Directeur Général affiche comme objectifs fondamentaux: «la compréhension du fonctionnement des grands écosystèmes et la préservation de l'environnement» et «les conditions d'une agriculture viable à long terme dans les milieux tropicaux fragiles».

Nombreux sont les programmes et projets prenant ces objectifs en compte, en Halieutique, en hydrologie, dans le cadre du programme Arbre, de la réhabilitation des milieux dégradés, de la connaissance et la prévention des risques naturels, de la dynamique et de l'usage des ressources naturelles renouvelables.

Enfin, les hommes de terrain ont un acquis, une expérience, dont l'expertise serait de grande valeur (par exemple, les connaissances des anthropologues, ethnologues, sociologues, historiens et géographes

sur la perception de leur environnement par les populations locales dans le cadre de leur intégration aux projets d'aménagement).

L'ensemble de ces aspects est en étroite harmonie avec les objectifs de l'UICN (voir en 1.1 un rappel de certains thèmes d'actualité).

LA VALORISATION DE L'ORSTOM AU SEIN DE L'UICN

Un inventaire soigneusement mené des actions de l'ORSTOM ayant un rapport avec les recommandations de l'UICN devrait ainsi fournir une liste impressionnante.

Nous proposons que l'ensemble des actions de l'ORSTOM, susceptibles de se référer aux Plans d'actions et aux recommandations de l'UICN, soit soigneusement identifié. Cette liste devrait être chiffrée: l'inévitable question, en particulier des interlocuteurs américains, lorsque nous dépeignons les interventions de l'Institut, était en effet «quel est le budget engagé?». En fait, ne considérer que les crédits de fonctionnement accordés à telle ou telle opération conduit à minimiser l'engagement de l'ORSTOM. Il conviendrait, pour valoriser l'apport de l'Institut et permettre des comparaisons ayant un sens, de chiffrer et d'inclure les salaires et les charges correspondantes, la disponibilité d'équipements et de sous-traitances internes pluridisciplinaires et la disponibilité d'infrastructures telles que les grands centres d'outre mer.

Elle devrait être régulièrement mise à jour et communiquée au Secrétariat de l'UICN. Parallèlement, les sections concernées de l'Alliance devraient être informées des actions plus ponctuelles en temps réel.

LA VALORISATION ET LA PROMOTION DE L'ORSTOM PAR L'UICN

A l'inverse, il suffirait bien souvent, grâce à une meilleure information, d'induire une prise de conscience de l'adéquation de fait et de fond de certains programmes de l'ORSTOM avec les objectifs de l'UICN, pour qu'une modification formelle des intitulés, des références explicitées dans les motivations et parfois de mineures réorientations dans les opérations, rapprochent considérablement les objectifs de l'Institut des préoccupations de l'Alliance.

Pour que cette information soit effectivement disponible, il conviendrait de suivre de près les positions officielles de l'UICN, notamment les plans d'Action, qui se traduisent dans les faits par des études à entreprendre et des marchés à passer. Les études d'impact préliminaires aux actions d'aménagement seront en effet de plus en plus fréquentes et exigées par la Banque Mondiale et autres organismes internationaux intervenant dans les plans de financement.

En pratique, de l'ensemble des recommandations, résolutions et Plans d'Action de l'UICN, il serait judicieux d'extraire une liste d'orientations dont les responsables de programmes pourraient tenir compte dans leur motivations, voire dans leurs objectifs. Par la même occasion, l'Institut et programmes bénéficieraient d'une «image de

marque» de plus en plus prisée par le public et les bailleurs de fonds.

CONCLUSION

Un travail important reste à faire sur le plan de la recherche et de la diffusion de l'information, en particulier dans le grand public. Des idées sont parfois présentées sans fondement scientifique suffisant (rythmes de disparition des espèces). Certaines opinions ou activités sont exposées comme des travaux scientifiques (nécessité de l'exploitation des forêts pour leur conservation). D'autres ne tiennent pas compte des connaissances scientifiques fondées, des conditions, ou des nécessités, locales (mises en défens vis-à-vis de populations souffrant d'un déficit alimentaire).

Il nous semble de la vocation de l'ORSTOM que de participer à l'orientation de ses pays partenaires vers la seule voie actuellement encore viable de développement.

L'ouverture devrait commencer par une meilleure diffusion de l'information:

- de l'ORSTOM vers l'UICN, en valorisant son engagement pour la cause du développement viable, par une meilleure promotion de ses activités;
- vers l'ORSTOM à partir de l'UICN, en faisant connaître les positions et programmes de l'UICN aux responsables de programme et aux agents de l'Institut;
- par l'ORSTOM, du monde de la Recherche vers les décideurs (puis vers un public plus élargi), en particulier ceux de nos pays partenaires, en co-éditant ouvrages, revues et affiches dans les domaines où l'ORSTOM est impliqué ou coopère avec l'UICN.

Avec une vocation de développement -viable- en coopération, le premier membre français de l'UICN pourrait bien se donner le coup de pouce nécessaire à la valorisation de ses propres travaux qui, par la nature même de l'Institut, se situent dans cette direction qui représente dorénavant la seule orientation possible.

PROPOSITION DE PLAN D'ACTION

- Informer l'UICN de ce que fait l'ORSTOM.
- Informer les Orstomiens des objectifs de l'UICN.
- Harmoniser les objectifs communs.
- Informer nos partenaires actuels et potentiels de l'adéquation des programmes de l'ORSTOM et des objectifs de l'UICN.

2 65EME ASSEMBLEE DE LA "COMMISSION DE SURVIE DES ESPECES"

INTRODUCTION

La 65ème Assemblée de la Commission de Survie des Espèces («SSC, *Species Survival Commission*») s'est tenue les 25, 26 et 27 Novembre. Elle comprend actuellement des membres de 137 pays. Comme son nom l'indique, son rôle majeur est la conservation de la diversité spécifique. Elle est composée de groupes de spécialistes de différents taxons. Nous faisons partie du «*Primate specialists group*».

2.1 LES ATELIERS

La Commission de Survie des Espèces s'est scindée en ateliers regroupant les membres en fonction de leur spécialité.

Les ateliers du «*Primate Specialists Group*» ont fait le point sur le statut des espèces en danger. La localisation géographique de l'Assemblée Générale a favorisé les présentations portant sur le Sud-est asiatique, en particulier l'avenir de l'Orang-Outan dans la mesure où des actions sont en cours pour cette espèce.

L'un des problèmes les plus importants concerne toutefois les espèces menacées au Viet-Nam. Le «*Tonkin snubnose*», *Rhinopithecus avunculus*, est l'espèce de Primate la plus en danger au Monde. L'action la plus urgente à y entreprendre est un inventaire des huit espèces les plus menacées avec leurs aires de distribution qui sont actuellement pratiquement inconnues. Un plan d'actions a été présenté pour la recherche de financements et de partenaires.

Aucune action en cours en Afrique n'a été présentée.

La seule réactualisation du statut des espèces en Afrique fut la notre. Elle a plus précisément concerné les espèces ou sous-espèces vulnérables ou en voie de disparition au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Guinée.

Nous avons présenté aussi une proposition de gestion du potentiel de Primates en captivité pour réduire les prélèvements *in natura* (il s'agit de l'un des deux thèmes centraux du colloque de Washington organisé en octobre 1990 par l'OMS/PAHO, auquel l'ORSTOM avait été invité par l'OMS à se faire représenter).

2.2 LES PRINCIPAUX THEMES

LES IDEES D'ACTUALITE

Elles portent essentiellement sur le réalisme dans les mesures à entreprendre.

Il est trop tard pour tenter d'éviter des extinctions d'espèces à l'aide de mesures extraordinaires. Il convient plutôt de tenter, avec réalisme, de maintenir la biodiversité. Seules quelques espèces jouissant d'une imagerie populaire permettant de récolter des fonds auprès du public comme par exemple le Grand Panda, l'Eléphant, les Rhinocéros d'Asie, les Baleines, certaines Tortues, les Grands Singes, continueront de bénéficier de programmes spécifiques de sauvegarde (de «sauvetage»). Ceux-ci sont de plus en plus tournés vers la création de

centres de reproduction en captivité dans l'espoir de réintroductions ultérieures.

LES PRINCIPALES MENACES

L'exploitation excessive. Les ressources sont exploitées comme des gisements sans souci de leurs capacités de renouvellement.

Le gaspillage. Cinq pour cent seulement de la pêche ou du bois coupé sont commercialisés. Le reste est jeté. Promouvoir les techniques de conservation pour au moins éviter les pertes et gérer les périodes d'abondance relative est un élément de réponse.

La destruction des habitats (la Mangrove et les zones humides, la forêt tropicale, l'Antarctique).

La pollution.

L'introduction d'espèces exogènes aux milieux (la Lucilie bouchère).

Les changements atmosphérique et climatique (La couche d'ozone, les australiens ont le taux de cancers de la peau le plus élevé au monde, l'effet de serre, la désertisation).

LES URGENCES

Urgence des inventaires.

Manque dramatique de Systématiciens dans tous les domaines.

Nécessité d'ethnozoologues.

Appel à la pluridisciplinarité: création d'une Commission «intercommissions».

Besoin d'accès à l'information au moyen de bases de données.

Besoin de diffusion de l'information à destination des décideurs, des gestionnaires, des hommes de terrain, du grand public, des jeunes, au moyen de revues scientifiques et de vulgarisation, d'affiches, de plaquettes, d'audio-visuels.

2.3 PROJET DE CREATION D'UNE REVUE AFRICAINE FRANCOPHONE OU BILINGUE TRAITANT DES PRIMATES

«*Primates Conservation*», la revue de l'UICN et de *Conservation International*, sur la conservation des Primates, devient trop importante et lourde à gérer. Dans une volonté de décentralisation, il a été proposé de créer des équivalents continentaux ou régionaux de cette revue. Le cas particulier de l'Afrique francophone pose la question suivante: vaut-il mieux lancer une revue à la fois francophone et anglophone ou deux revues spécialisées dans chacune des deux langues?

En tout état de cause, à la demande expresse du Président du *Primate group* et de *Conservation International*, nous avons accepté de créer cette future revue, pensant que dans le contexte d'une volonté de francophonie, l'ORSTOM saisirait l'opportunité d'une co-édition. Dans le cas d'un titre français, nous proposons «*ARISSA, Activités du Réseau International pour la Survie des Singes Africains*». Le projet

est en cours d'étude et sera soumis aux Instances ORSTOM concernées dès que possible.

CONCLUSION

De toutes les Commissions de l'UICN, la Commission de Survie des Espèces s'est présentée de loin comme la plus active, ne serait-ce à en juger que par le volume des publications («*Species*», «*Directory*»). En fait, il a été reconnu que les deux Commissions de Survie des Espèces et des Aires protégées ont souvent assumé une partie du travail de la Commission d'Ecologie. La Commission d'Ecologie (présidée depuis l'Assemblée Générale par le Pr DOUMENGE) et celle de Survie des Espèces se sont engagées à entretenir des relations plus étroites.

Au sein de cette Commission de Survie des Espèces, notre groupe «*Primates*» a fait figure de pionnier, avec la très importante revue «*Primate Conservation*», qui a depuis quelque temps déjà la notoriété d'une revue scientifique internationale. Les actions entreprises ont été des réussites, en particulier les réintroductions de Grands Singes et les découvertes de nouvelles espèces de Primates en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud, et la mise en place rapide de leur protection. Il a surtout défriché le terrain en menant à terme le premier «*Plan d'Action*» clairement défini, qui sert depuis de modèle aux autres groupes de travail.

VISITE DE CENTRES DE GESTION ET D'AMENAGEMENT DE PARCS NATIONAUX DE FORET TROPICALE HUMIDE

INTRODUCTION

L'UICN a organisé, en fonction des spécialités des membres venus à l'Assemblée Générale, des visites et des rencontres aux Centres de Gestion et de Conservation, dans différents domaines écologiques. A Perth et dans les environs, nous avons été conduits au Zoo modèle de Perth, au Parc National de *Yanchep* et au *Cohuna Wildlife Park*. Nous nous sommes surtout intéressés aux réalisations concernant les forêts tropicales, situées dans les parcs nationaux des forêts tropicales du Queensland: *Cape Tribulation*, *Daintree Mossman Gorge*, *Lake Eacham*, *Mount Hyllpamee*.

3.1 STATUT DES PARCS NATIONAUX AUSTRALIENS

L'entrée dans les parcs est gratuite. Pour trois des parcs (de forêt tropicale, éléments du «Wet tropics heritage») pour lesquels nous avons obtenu l'information, le nombre annuel de visiteurs atteint 200 000, 300 000 et 500 000. Ces valeurs sont à comparer avec les 3 800 visiteurs annuels du Parc National du Niokolo-Koba, au Sénégal. La plus grande partie des parcs visités est relativement peu dégradée, grâce à une «canalisation» de ce flux important de visiteurs dans des zones relativement petites, surveillées et surtout aménagées au point de dissuader les touristes d'aller ailleurs (figures 1, 2 et 3). L'information y est permanente et très vivante, à la fois dans les centres de «*Management*» ou l'accueil se fait dans des salles d'exposition permanente de panneaux expliquant au grand public d'une manière attrayante les aspects écologiques des recherches en cours, d'audio-visuels et de «curiosités à but pédagogique» (bassins dans lesquels il est permis de toucher les poissons, bacs de reconnaissance des arbres tropicaux au toucher de leurs fruits, de leur écorce etc.).

Toutefois, d'autres problèmes, d'ordre structurel, surgissent du fait de la multiplicité et de la disparité des niveaux de responsabilité. Les parcs peuvent par exemple être traversés par des routes relevant les unes du Gouvernement fédéral, les autres du Gouvernement de l'Etat local, les lois les régissant étant différentes. Les collectivités locales peuvent être une force importante et en contradiction avec les gouvernements. Recherche scientifique et aménagement souffrent parfois d'un manque de coordination.

3.2 STATUT DE LA FAUNE

Les australiens sont très conscients et fiers de l'originalité de leur faune et de leur flore. Ces éléments font partie de l'intense promotion des produits locaux, l'origine australienne des produits étant perçue comme un label de qualité (à laquelle s'ajoute en outre un appel au civisme). L'information du grand public et des jeunes est permanente. Des dessins animés mettent en scène la faune australienne en exploitant les particularités des espèces sur un fondement

scientifique valable. Casoars, kangourous, fleurs locales sont des emblèmes et servent de logos à des produits et des organismes, y compris des organismes d'état, très divers (voir sur la couverture, le dessin aborigène d'un Ornithorhynque comme emblème de l'Assemblée Générale).

Le quota d'abattage des kangourous sauvages, qui était de 800 000 individus en 1990, est toutefois passé à 1 200 000 pour 1991. La question d'autoriser l'utilisation de leur viande pour la consommation humaine a également été débattue. Il a en fin de compte été décidé de ne continuer de s'en servir que pour la fabrication de pâtées pour chiens et d'aliments pour les animaux.

3.3 OBSERVATIONS PERSONNELLES

Si certains mammifères peuvent être observés de jour dans les parcs de milieux ouverts et de forêts claires et sèches (figure 4), en revanche, la faune mammalogique des forêts tropicales australiennes est nocturne. Le seul mammifère que nous ayons pu observer de jour est l'Ornithorhynque. Encore nous étions-nous postés de nuit pour attendre le lever du jour à l'affût.

En revanche, une simple prospection nocturne permet de rencontrer aisément certains des mammifères présents. En quelques heures, nous pûmes avoir des contacts avec trois espèces arboricoles différentes. Le rendement d'observation a été excellent, la durée d'observation ayant été supérieur à la durée de recherche. Les observations elles-mêmes étaient relativement aisées: non chassées (toutes les espèces de forêt sont de petite taille) et sans prédateurs naturels, les animaux ne fuient pas et certains individus s'approchent d'eux-même des observateurs. La lampe torche ne provoque ni fuite ni réflexe d'immobilisation excessif. Phalangers et Opossums des figures 5 et 6 se déplaçaient en groupes de deux ou trois individus.

Interrogés, les responsables de la gestion des parcs ont répondu à nos classiques questions portant sur le nombre d'espèces présentes dans leurs parcs, leur densité, leur démographie et leur organisation sociale par «écologie inconnue!».

CONCLUSION

Un effort important est investi dans la promotion touristique.

En revanche, un réel besoin de recherche écologique et naturaliste se fait sentir et s'exprime. Les «managers» ne peuvent rien entreprendre, ou se résignent à travailler «à l'aveuglette». Même les responsables des centres d'aménagement nous ont affirmé: «nous ne savons pas ce qu'au juste nous gérons». Ce besoin est d'autant plus vivement ressenti que les parcs sont très morcelés, ce qui rend les généralisations difficiles.

Dans le domaine mammalogique, le besoin commence au niveau de l'inventaire des espèces présentes dans les Parcs nationaux, sachant que dans la plupart des cas, l'écologie des espèces arboricoles de forêt humide reste encore à étudier.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les gouvernements d'Australie et des états d'Australie occidentale et du Queensland, l'*UICN General Assembly Branch*, la Commission de Survie des espèces et le *Primate specialists group* pour leur accueil et les facilités logistiques;

les Responsables et *rangers* des Parcs nationaux, de leurs centres de gestion, des organismes de recherche scientifique et les gardes aborigènes qui nous ont guidé sur le terrain, pour leur accueil, leurs exposés et les discussions fructueuses qui les ont suivi;

ANSETT pour les facilités financières accordées pour les voyages intérieurs;

la Direction Générale de l'ORSTOM, le SRE, la CS4 et les Départements MAA et DES pour avoir rendu cette mission possible.

4

RAPPORT FINANCIER**DOTATION**

La **dotation** disponible comprenait:

20 000 FF accordés par la Direction Générale *via* le SRE;
15 000 FF délégués par la CS4 et
15 000 FF par le Département MAA;

soit au total: 50 000 FF.

DEPENSES

30 732,00 FF ont servi aux frais de voyage.
18 657,52 FF ont été perçus sous forme de *per diem*.

restent 610 FF qui ont été intégrés à l'Action budgétée du programme en cours.

UTILISATION DES *PER DIEM*

L'intégralité de nos *per diem*, a été consacrée au financement de la visite de centres d'aménagement de parcs nationaux («Wet Tropics World Heritage»), soit:

déplacements: 8 542,53 FF;
participation organisations par l'UICN: 5 316,71 FF;
achats matériel et consommables: 4 935,41 FF;

soit au total 18 794,65 FF.

FIGURES

Figure 1. Plan de l'aménagement de Mossman Gorge, Daintree National Park.

Bien que l'on soit au bout de la piste, tant à Mossman Gorge qu'à Cape tribulation (les villages aborigènes situés au-delà sont à plusieurs jours de marche), à l'entrée des parcs, des sentiers balisés guident et éduquent les visiteurs tout en les dissuadant, par la qualité des aménagements, d'aller au-delà (voir aussi les figures 2 et 3). Ces sentiers éco-botaniques, visibles sur la carte sont longs d'une dizaine de km. Carte du *Department of Environment and Conservation Queensland*.

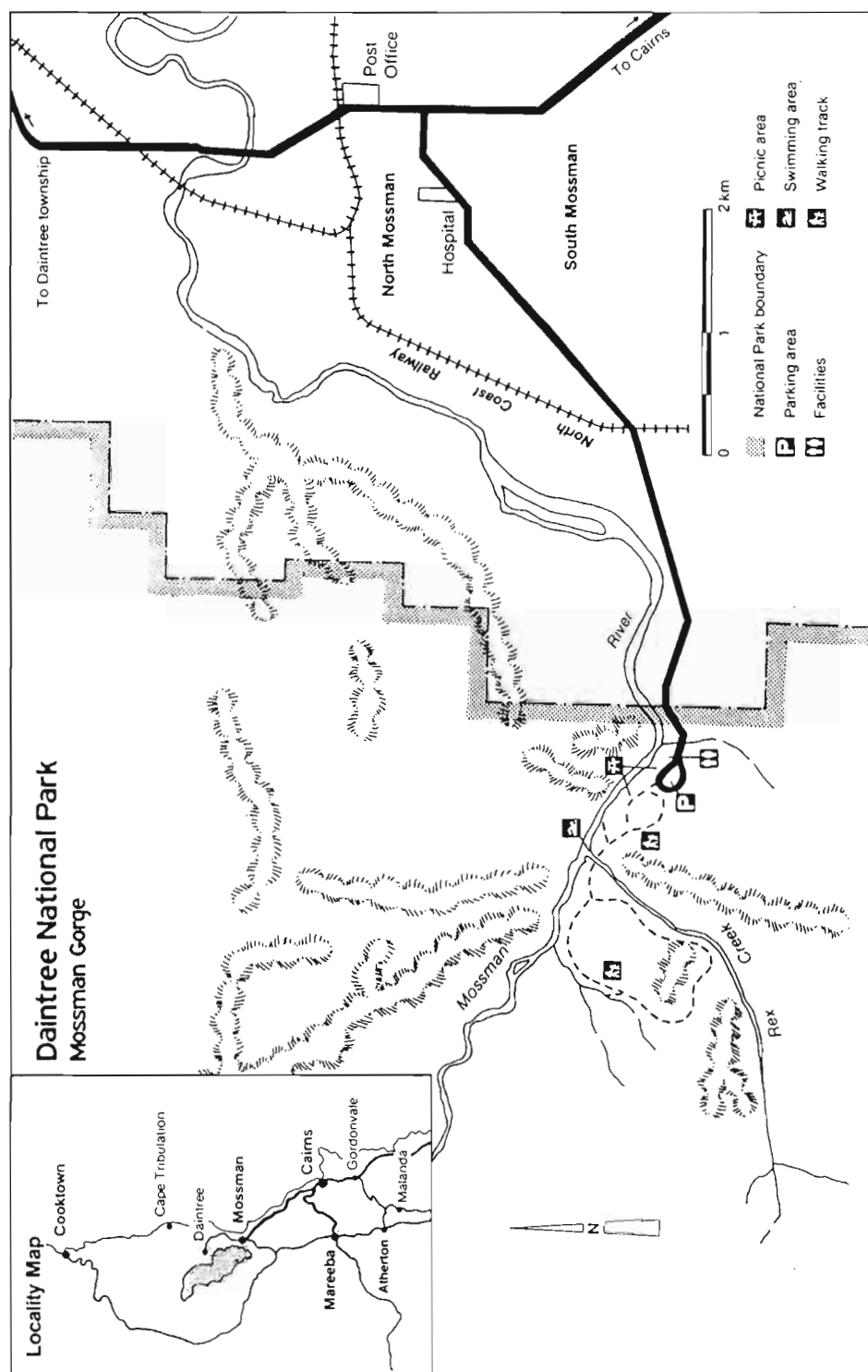


Figure 2. Vue du sentier eco-botanique de Mossman Gorge, Daintree National Park.



Figure 3. Vue du sentier eco-botanique de *Cape Tribulation*.



Figure 4. Kangourous dans le Parc National de Yanchep.

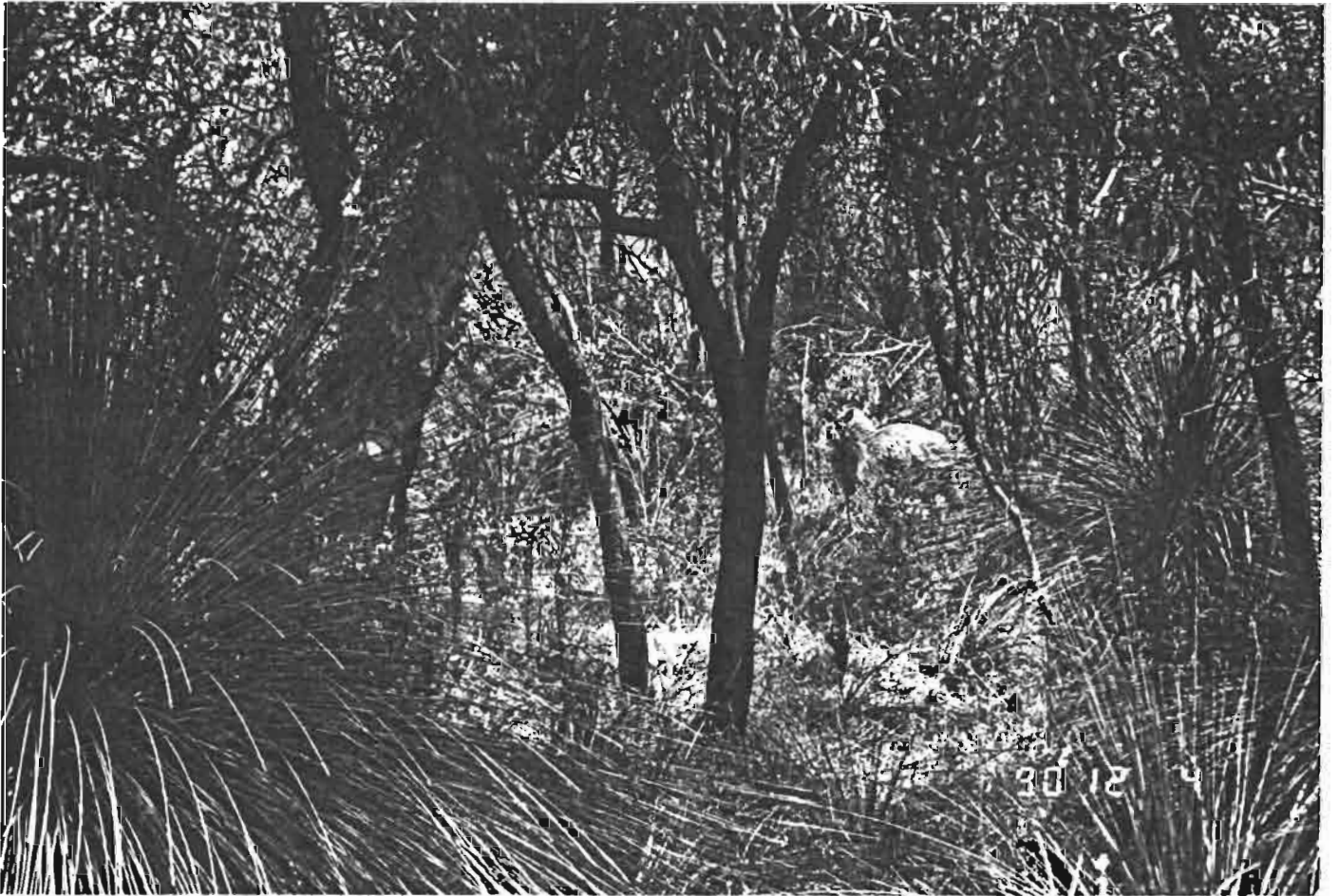


Figure 5. Phalanger arboricole forestier nocturne *Trichosurus vulpecula johnsonii* (Coppery Brush-tailed Possum) au Parc National de Mount Hyplamee.



Figure 6. Opossum arboricole forestier nocturne *Hemibelideus lemuroides* (Lemuroid ringtailed Possum) au Parc National de Mount Hyplamee. Deux *Pseudocheirus herbertensis*, autre Opossum lémuriforme, se déplaçaient simultanément dans la canopée.

